



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bénéficiaires

Question écrite n° 60386

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur la situation des salariés famille d'accueil qui ont parfois à connaître des délais relativement longs entre deux accueils. Dans ce cas, il lui demande de lui préciser s'ils peuvent prétendre aux droits à indemnisation du chômage, ce qui leur permettrait, durant ces périodes d'attente entre deux accueils, de faire face aux difficultés financières rencontrées par ces salariés.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60386

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2009, page 9668

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)